Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260618-DEL_48_2026-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°48 – 2026

Date de convocation :
11 juin 2026

Nombre de conseillers :

En exercice :	*15*
Présents :	*14*
Absente :	*1*

L'an deux mil vingt-six, le jeudi dix-huit juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Laëtitia BRIZOUAL, M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, M. Joseph LE GUENIC, M. Thierry JEHANNO, M. Michel GAINCHE, M. Eric POSSEME, Mme Christelle GAULARD, Mme Lydia LE CLERE, Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU, M. Jonathan LE PRIELLEC, Mme Typhen GROSEIL, Mme Laura CANTRELLE, M. Thomas HARNOIS

ÉTAIT ABSENTE :
Mme Florine CORRE

M. Eric POSSÉMÉ a été désigné secrétaire de séance.

****

OBJET :
Pays d'Art et d'Histoire des Rohan – Désignation des référents

Madame la Maire explique que l'équipe du Pays d'art et d'histoire des Rohan recompose son comité de pilotage, suite aux élections municipales 2026.

Pour ce faire, Madame la Maire indique qu'il est nécessaire de désigner deux personnes par commune, un référent titulaire et un suppléant, afin de suivre le déploiement du plan d'action et apporter à l'équipe du Pays des Rohan les informations patrimoniales locales.

Le référent communal titulaire devra nécessairement être élu, afin de transmettre et acter les décisions en conseil municipal. Le référent suppléant quant à lui, n'est pas obligatoirement élu. Il peut s'agir d'un habitant souhaitant s'investir pour les patrimoines de sa commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de désigner M. Eric POSSÉMÉ comme membre référent titulaire et Mme Laëtitia BRIZOUAL comme membre suppléant,
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme
La Maire
Laëtitia BRIZOUAL

MAIRIE DE KERFOURN (Morbihan)